LE CONSEIL RHÉNAN
DER OBERRHEINRAT

06.09.2022 — Lettre d'information n° 6

Photo : Conseil Rhénan

Rapprocher et passionner pour l'Europe

Le Rhin supérieur, un modèle de bonne coopération

Parlement trinational de la région du Rhin supérieur, le Conseil Rhénan rassemble des représentants des ses quatre délégations : **la Suisse du Nord-Ouest, le Pays de Bade, l'Alsace et le Palatinat du Sud**. Suite à la présidence depuis 2018 de Theo Kautzmann, qui représente la ville de Landau in der Pfalz, l'instance est de nouveau présidée cette année par un élu du Palatinat du Sud.

Depuis le 1er janvier 2022, **Matthias Ackermann**,

président de groupe au Kreistag Südliche Weinstraße, assure la présidence du Conseil Rhénan pour la délégation de la Rhénanie-Palatinat qui compte huit membres. En sa qualité de maire de la commune de Birkenhördt - située à moins de 10 km de la frontière entre le Palatinat du Sud et l'Alsace du Nord - il vit la **coopération transfrontalière** au quotidien depuis de nombreuses années au niveau communal.

Outre la participation régulière à **l'Association franco-allemande des maires** et des actions telles que la **campagne « Ensemble, zusammen »** démarrée en 2021 ou encore le lancement d'un microprojet INTERREG (concerts de chœurs et d'orchestre), la mise en place d'un **jardin d'enfants franco-allemand** (« *Elysée-Kita* ») dans sa commune figure parmi ses initiatives. Dans cet établissement, l'équipe éducative bilingue parle aux enfants dans leur langue maternelle, éveillant ainsi leur intérêt pour la **langue du pays voisin** dès le plus jeune âge.

Priorités thématiques 2022

Promouvoir les rencontres transfrontalières et créer des liens

Renforcer l'enseignement des langues et le bilinguisme

NOUVELLE PRÉSIDENCE DU PILIER POLITIQUE DE LA RMT

La **Région métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur** (RMT) est composée de quatre territoires : l'Alsace, la Suisse du Nord-Ouest, le Palatinat du Sud et le Pays de Bade. Elle s'articule autour de quatre piliers : politique, économie, sciences et société civile. **Le Présidium du Conseil Rhénan fait partie du pilier politique.**

Lors de sa réunion du 11 mai 2022 à Strasbourg, Frédéric Bierry, président de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) est devenu le porte-parole du pilier Politique.

www.conseilrhenan.org
» Actualités

LANCEMENT D'INTERREG VI RHIN SUPÉRIEUR

INTERREG, **le programme européen de soutien aux projets transfrontaliers,** entame une nouvelle phase dans la région du Rhin supérieur : Après l'approbation du programme opérationnel par la Commission européenne et la constitution du comité de suivi le 6 juillet 2022, la **nouvelle période de programmation 2021-2027** a officiellement commencé. **Le Conseil Rhénan participe comme partenaire** aux instances du programme.

www.interreg-rhin-sup.eu

1ère Séance plénière 2022 à Bad Bergzabern

Pour la première fois sous la présidence de Matthias Ackermann, élu du Palatinat du Sud, le Conseil Rhénan a tenu sa Séance plénière le 27 juin 2022 à Bad Bergzabern. Les élus du Palatinat du Sud, d'Alsace, du Pays de Bade et de la Suisse du Nord-Ouest ont notamment mené un débat sur la protection civile et la coopération sanitaire dans le Rhin supérieur.

Accueillis à Bad Bergzabern par Dietmar Seefeldt, *Landrat* du *Landkreis* Südliche Weinstraße, les membres du Conseil Rhénan ont pu discuter au cours de cette réunion de six projets de résolution. A cette occasion, le président du Conseil d'Etat de Bâle-Ville, Beat Jans, a également pu rendre compte des activités de la Conférence du Rhin supérieur, instance qu'il préside cette année.

> *« Désormais, il s'agit de se préparer à de prochaines situations de crise. Pour le Conseil Rhénan, cela passe nécessairement par un centre de situation commun fournissant aux cellules de crise des trois pays des informations fiables concernant la région frontalière qui puissent être prises en compte lors du processus de décision. »*
>
> **Matthias Ackermann, Président du Conseil Rhénan 2022**

Tirer les leçons de la pandémie : mettre en place un centre de situation commun

Dans la continuité du congrès « Pandémie dans le Rhin supérieur » du 26 novembre 2021, organisé conjointement avec la Conférence du Rhin supérieur, le Conseil Rhénan appelle tous les acteurs en matière d'entraide en cas de catastrophe dans la région du Rhin supérieur à établir une feuille de route tendant à la mise en place d'un centre de situation trinational. Cette structure permanente aurait pour but, notamment en cas d'urgence, de disposer d'une vision précise de la situation dans l'ensemble du Rhin supérieur afin de fournir des informations transfrontalières aux cellules de crise nationales et régionales de manière rapide et fiable.

Créer un centre de situation trinational et intensifier la coopération transfrontalière des services d'urgence dans le Rhin supérieur
27.06.22 | Résolution

Proposer des perspectives après l'échec de l'accord-cadre Suisse-UE

En 2021, le Conseil fédéral suisse a annoncé sa décision de mettre fin aux négociations sur un accord-cadre institutionnel entre l'Union européenne et la Suisse. Cette situation, renforcée par le blocage consécutif d'accords dans d'autres domaines tels que la recherche ou le marché de l'électricité, aura très certainement un impact négatif sur la région trinationale.

Empêcher de nouveaux obstacles dans les relations entre la Suisse et l'Union européenne
27.06.22 | Résolution

Créer un espace de santé du Rhin supérieur – pérenniser TRISAN

Depuis de nombreuses années, le Conseil Rhénan poursuit l'objectif d'approfondir la coopération transfrontalière sanitaire pour parvenir à un « espace de santé du Rhin supérieur ». Dans ce contexte, le centre de compétences trinational pour les projets de santé TRISAN, établi depuis 2016 dans le cadre de deux projets INTERREG soutenus par l'Union européenne, est devenu une plateforme centrale pour le développement de connaissances mutuelles et la promotion de projets concrets. Le Conseil Rhénan demande donc à tous les acteurs concernés de soutenir la pérennisation de TRISAN.

Renforcer l'espace de santé du Rhin supérieur de manière durable en pérennisant le centre de compétences trinational TRISAN
27.06.22 | Résolution

Soutien aux projets de géothermie

Le Conseil Rhénan considère que la géothermie offre de grandes opportunités pour réaliser une transition thermique durable dans la région. Ainsi, il se prononce en principe en faveur de projets géothermiques, mais souligne la nécessité d'analyser les risques, de faire accompagner les projets par des experts et l'importance d'une participation citoyenne claire.

Encadrer le développement de la géothermie dans le Rhin supérieur
27.06.22 | Résolution

Plus de concertation dans l'aménagement du territoire et engagement pour le Parlement des jeunes

La Séance plénière a également pris des résolutions en faveur du renforcement de la coopération transfrontalière en matière d'aménagement du territoire et en soutien à l'association du Parlement des jeunes du Rhin supérieur.

Renforcer la concertation transfrontalière dans le domaine de l'aménagement du territoire
27.06.22 | Résolution

Perspectives d'avenir pour le Parlement des jeunes du Rhin Supérieur
27.06.22 | Résolution

QUEL EST L'IMPACT D'UNE RÉSOLUTION DU CONSEIL RHÉNAN ?

En sa qualité de **parlement trinational de la région du Rhin supérieur**, le Conseil Rhénan adopte, soit à l'initiative de ses commissions thématiques, soit sur proposition du Bureau, des **résolutions** ayant pour but de renforcer la coopération transfrontalière.

Après avoir été adoptées, les résolutions sont adressées **aux acteurs compétents** - services de l'État, niveau européen, collectivités territoriales, institutions transfrontalières ou autres acteurs - **qui prennent position** sur ces recommandations.

Le Conseil Rhénan **analyse ces prises de position** afin de pouvoir, le cas échéant, réagir et adapter ses démarches pour que ses propositions se concrétisent.

Les résolutions ainsi que les prises de position sont accessibles sur le site internet.

www.conseilrhenan.org
» Documents » Résolutions

RECONNAISANCE DES VIGNETTES CRIT'AIR AU PAYS DE BADE

Depuis le 1er juin 2022, la **vignette environnementale française (« Crit'Air »)** est reconnue dans les zones environnementales des villes de Fribourg et Karlsruhe ainsi que de la commune de Pfinztal. Dans une résolution de 2019, le Conseil Rhénan s'était prononcé en faveur d'une telle reconnaissance mutuelle.

www.conseilrhenan.org
» Actualités

Informations
du Secrétariat permanent

Clôture du projet INTERREG de mise en place d'un secrétariat permanent du Conseil Rhénan

Après trois ans de fonctionnement, le projet INTERREG cofinancé par l'Union européenne et portant sur la « mise en place d'un secrétariat permanent du Conseil Rhénan » prendra fin le 30 septembre 2022.

En raison de la forte valeur ajoutée de son activité pour le travail du Conseil Rhénan, tant pour l'organisation interne de l'instance que pour ses relations avec le grand public et les autres institutions transfrontalières, la pérennisation du secrétariat permanent au-delà de la fin du projet est actuellement en cours de finalisation.

Le rapport d'activités 2021 est en ligne !

Quelles sont les activités menées par le Conseil Rhénan ? Quels projets a-t-il mené au cours de l'année dernière ? Qui représente ses quatre délégations ? Retrouvez toutes les informations qu'il vous faut dans le rapport annuel 2021.

Rapport d'activités 2021
Avril 2022 | PDF

NOUVELLE BROCHURE

Vous avez besoin d'informations concises et claires sur la composition et le fonctionnement du Conseil Rhénan ? Au printemps 2022, une nouvelle brochure a été publiée et peut être téléchargée sur le site internet du Conseil Rhénan. Pour obtenir une version imprimée, veuillez vous adresser au secrétariat permanent.

www.conseilrhenan.org
» Services » Téléchargements

SUIVEZ @ORR__CR SUR TWITTER

En plus de son site Internet, le Conseil Rhénan est également présent sur Twitter pour vous informer sur les sujets d'actualité liés à ses travaux et à la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur.

www.twitter.com
@ORR__CR

Le Conseil Rhénan - Secrétariat permanent

Christian Kleinert, Coordinateur du Secrétariat

Euro-Institut
Rehfusplatz 11
77694 Kehl
Allemagne

Tèl : +49 (0) 7851 7407 42
Mail : kleinert@oberrheinrat.org

www.conseilrhenan.org

Exclusion de responsabilité

Les informations ont été élaborées avec le plus grand soin. Le Secrétariat permanent du Conseil Rhénan décline cependant toute responsabilité quant à l'exhaustivité ou l'adéquation à des fins spécifiques. Toutes les informations et déclarations contiennent des informations générales sans engagement et peuvent à tout moment être modifiées. Le Secrétariat permanent du Conseil Rhénan n'assume aucune responsabilité quant à l'exhaustivité, l'exactitude et l'actualité de ces informations.

Partenaires du projet INTERREG « OR-CR : Mise en place d'un secrétariat permanent du Conseil Rhénan » :

Dépasser les frontières : projet après projet
Der Oberrhein wächst zusammen, mit jedem Projekt

Cofinancé par l'Union européenne
Fonds européen de développement régional (FEDER)
Von der Europäischen Union kofinanziert
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)